



Guide de branche de club



Lions Clubs International



Pourquoi créer une branche de club ?

Une branche de club donne à votre club l'occasion de diversifier votre effectif dans de nouveaux domaines ou activités grâce à un petit groupe de personnes désireuses d'avoir un fort impact sur leur collectivité. Les membres d'une branche de club font partie du club parent existant, mais ils sont habilités à organiser des réunions et projets de service indépendants. La création d'une branche de club vous permet de diversifier votre effectif en recrutant des personnes qui n'ont pas la possibilité d'assister à des réunions de club parent en raison de leur emploi du temps ou de leur localisation géographique. Cela peut également attirer des personnes qui souhaitent un format de réunion différent, par exemple des réunions virtuelles, ou des réunions plus ou moins formelles que celles que proposent votre club. Une branche de club peut également attirer une nouvelle catégorie de Lions au sein de votre branche, telle que celles des jeunes professionnels, des parents actifs ayant de jeunes enfants, ou autres. Une branche de club rassemble également des personnes aux intérêts différents en matière de service, et peut se constituer en branche de club spécialisée. La constitution d'une branche de club offre la possibilité de recruter d'autres membres désireux de participer à des activités de service par le biais du LCI.

Lorsque vous créez une nouvelle branche de club, votre club recevra un écusson de fanion en reconnaissance. Votre Lion de liaison avec la branche recevra par ailleurs un Insigne de boutonnière.

Étapes à suivre

Pour créer une branche de club :

1) Préparation :

Informez le gouverneur de district et tout club de la même collectivité que vous avez l'intention de créer une branche de club. La création de votre branche peut être contestée suivant les règles et procédures qui s'appliquent à la contestation de la création d'un Lions club. L'information et la collaboration comptent pour beaucoup dans l'action des bénévoles au sein de votre district.

2) Se poser les bonnes questions :

a. Où la branche sera-t-elle située ?

Des branches peuvent être créées où vous le jugez bon au sein de votre district. Un bon moyen de lancer ce projet est d'identifier les besoins non satisfaits des collectivités. Vous pouvez envisager de réaliser une évaluation des besoins locaux ou interroger les Lions locaux sur un besoin qu'ils souhaiteraient vivement satisfaire. Si votre club peut rallier un petit groupe de bénévoles autour de cette cause, il peut alors également créer une branche de club visant à répondre à ce besoin.

b. Qui fera partie de cette branche ?

Une branche de club doit compter au moins cinq membres pour être créée. Ces membres peuvent être constitués de membres de votre club, ainsi que d'autres concitoyens pouvant être attirés par la perspective de devenir Lion au sein de cette branche. Ils peuvent peut-être se trouver parmi de jeunes professionnels n'ayant pas le temps de participer à des réunions de club, de communautés culturelles locales ou d'autres groupes susceptibles d'être intéressés par le service communautaire.

c. La branche sera-t-elle spécialisée ?

Décidez si la branche doit avoir un objectif ou une spécialité particulière. Ceci est possible tout en décidant d'où de la branche devrait se trouver et en dressant la liste de ses futurs membres. Votre branche satisfera-t-elle les besoins de la collectivité dès qu'ils auront été déterminés ou sera-t-elle dotée d'une spécialité, telle que la sensibilisation au diabète ?

3) Recrutement

Lors de l'établissement d'une liste de membres potentiels, consultez vos officiels de district, les commerces locaux et les contacts entretenus par les membres de votre club au sein de la collectivité. Consultez le guide de recrutement *Il suffit de le demander !* Consultez le guide de recrutement afin de vous guider tout au long du processus de recrutement. Ce guide a notamment pour objectif la croissance globale du club, et ses stratégies s'avèreront utiles.

4) Organiser une réunion d'information

Les réunions d'information permettent aux Lions de rencontrer des membres éventuels de la branche à créer et de discuter du bien-fondé de sa création. Le but de la réunion est de susciter de l'intérêt à l'égard de l'affiliation Lions. En préparant la réunion d'information, réfléchissez aux attentes des membres de votre branche. Si une branche envisage de se retrouver de manière virtuelle, une réunion d'information en ligne est appropriée. Les sujets suivants peuvent éventuellement être traités pendant la réunion d'information :

- Les avantages procurés par la satisfaction d'un besoin de la collectivité par l'intermédiaire des Lions
- Des exemples de projets du club parent et de projets pouvant être réalisés éventuellement par la branche de club
- Le soutien à attendre de la part du club parent, ainsi que du district, du district multiple et du siège international.
- Des témoignages des membres du club parent expliquant l'a satisfaction qu'ils tirent de leur affiliation au Lions club.
- Remplir les formulaires de demande d'affiliation

Assurez-vous de disposer des coordonnées des participants. Après la réunion, remerciez-les, confirmez qu'ils s'intéressent à l'affiliation et conviez-les à une réunion d'organisation. Encouragez-les à inviter des amis, des membres de leur famille ou des collègues qui pourraient avoir envie de rejoindre la branche. Des renseignements supplémentaires sur le déroulement des réunions d'information sont disponibles dans le *Guide de développement de nouveaux clubs*.

Organiser un évènement au service de la collectivité conjointement à une réunion d'information pourrait se révéler être le moyen idéal pour attirer des membres potentiels vers la branche de club et les informer sur

les compétences des Lions clubs. Cela peut attirer certaines catégories de bénévoles non intéressés par la structure traditionnelle de réunions des Lions clubs, mais intéressés par le service envers la collectivité.

5) Organiser une réunion d'organisation

Une réunion d'organisation est la première réunion de la branche dont la création est proposée. Elle réunit les membres potentiels de la branche et peut inclure des délégués du club parent, des officiels du district et d'autres personnes intéressées. Le président du club parent, le Lion de liaison avec la branche proposée ou un autre Lion compétent peut diriger cette réunion d'organisation. Les sujets à aborder lors de cette réunion incluent notamment :

- Informations sur le fonctionnement des branches de clubs
- Responsabilités concernant l'effectif
- Structure et historique du Lions Clubs International
- Description de chaque poste
- Cotisations à la branche de club
- Nom de la branche de club
- Élections des officiels de la branche de club
 - i. Lion de liaison (désigné par le club parent)
 - ii. Président (élu par les membres de la branche de club)
 - iii. Secrétaire (élu par les membres de la branche de club)
 - iv. Trésorier (élu par les membres de la branche de club)

Les branches de clubs doivent adopter les mêmes conventions de désignation que les nouveaux Lions Clubs. Les branches de clubs se verront attribuées automatiquement



l'appellation « branche de club » à la fin de leur nom. Les conventions de désignation stipulent que le nom du club commence par la municipalité dans laquelle il se situe, suivie par une désignation distinctive. Pour obtenir une description complète des conventions de désignation, veuillez vous référer au Chapitre 10 du *Manuel des règlements du conseil d'administration international*.

6) Transmettre la notification de la branche de club

Après la réunion d'organisation, le secrétaire ou le président du club parent peut transmettre les données de la branche au siège via MyLCI. Vous trouverez les instructions afférentes sur LionsClubs.org. Vous pouvez sinon remplir la demande de branche de club/mise à jour sur les officiels et le Rapport d'effectif de la branche et envoyer les deux formulaires par voie postale.

Fonctions et responsabilités du club parent

Le club parent est chargé d'aider la branche à manifester et à maintenir un niveau avancé d'engagement, d'activité et d'enthousiasme. La réussite de votre branche de club nécessitera des directives et une collaboration avec le club parent.

Le club parent doit :

- Aider à créer la branche
- Nommer un Lion expérimenté à la fonction de Lion de liaison avec la branche
- Faire la demande de branche de club via MyLCI ou soumettre le Formulaire de création de branche de club.
- Publier la liste des membres de la branche ou le Rapport d'effectif de la branche via MyLCI.
- Traiter les formulaires de demande d'affiliation des membres à venir de la branche de club.
- Veiller à ce que la branche :
 - i. mette au point un projet de croissance de l'effectif
 - ii. offre une formation, des conseils et un soutien adéquats aux officiels
 - iii. organise l'élection annuelle des officiels
 - iv. fasse le nécessaire pour que les membres soient encouragés à participer aux réunions et activités du club parent
 - v. fasse le nécessaire pour que les membres soient encouragés à participer à des activités et événements organisés par le district

- effectue les commandes de fournitures de la branche
- effectue la mise à jour annuelle de la liste des officiels de la branche sur MyLCl ou le Formulaire de création de branche de club/mise à jour sur les officiels

Structure des branches de club

Comité exécutif de la branche de club

Le comité exécutif de la branche est composé des officiels de la branche (président, secrétaire et trésorier) et du Lion de liaison avec la branche. Les membres d'origine de la branche peuvent occuper leur poste jusqu'à la fin du premier exercice et continuer à servir dans cette capacité pendant la seconde année s'ils sont réélus. L'année d'exercice du Lions Clubs International s'étend du 1^{er} juillet au 30 juin. Le poste de président de branche ne permet pas de postuler un poste au niveau du district.

Président de branche de club

- Occuper la fonction de dirigeant de la branche.
- Servir comme membre du conseil d'administration du club parent
- Assister aux réunions du conseil d'administration et du club parent
- Se familiariser avec la constitution et les statuts du club parent
- Communiquer régulièrement avec le club parent
- Dresser un plan pour la première année
- Nommer des commissions pour soutenir le fonctionnement de la branche de club
- Présider les réunions de la branche de club
- Planifier et sélectionner les projets de service

Secrétaire de branche de club

- Occuper le poste d'administrateur de la branche
- Tenir à jour les dossiers généraux du club : procès-verbaux, listes de présences, élections et effectifs.
- Inscrire les nouveaux membres, les radiations, les transferts et les autres changements concernant l'effectif en utilisant le rapport sur l'effectif de la branche
- Envoyer la mise à jour annuelle de la liste des officiels au club parent
- Préparer et transmettre le rapport mensuel d'activités au club parent
- Recevoir les cotisations et les transmettre au trésorier de la branche de club
- Envoyer un relevé à chaque membre pour le règlement des cotisations et autres obligations financières envers le club parent.
- Assumer la fonction de rédacteur-en-chef ou communiquer régulièrement avec le rédacteur-en-chef du bulletin d'information de la branche
- Répondre aux questions et demandes adressées à la branche

Trésorier de branche de club

- Établir et gérer les comptes et budgets de la branche
- Enregistrer les versements et encaissements de la branche
- Préparer le rapport financier mensuel et le remettre au club parent.
- Recevoir les cotisations du secrétaire de la branche
- Régler les factures de la branche
- Remettre les cotisations internationales, de district multiple et de district au trésorier du club parent et déposer les cotisations de la branche sur le compte administratif de la branche

Lion de liaison avec la branche

- Assumer la fonction d'officiel dans le cadre du comité exécutif de la branche
- Garantir une bonne communication entre le club parent et la branche de club
- Fournir une assistance à la branche, comme le ferait un Lion Guide
- Cultiver des rapports positifs avec les membres de la branche
- Aider le président de la branche à préparer le rapport mensuel d'activités
- Tenir la branche au courant de toutes les activités et règles du club parent qui concernent la branche
- Assister aux réunions de la branche et aux activités de service

Affiliation à la branche de club

Membre de branche

Toute personne ayant atteint l'âge de la majorité légale, de bonne réputation dans sa collectivité, peut être invitée à devenir membre d'une branche de club. Pour devenir membre, cette personne doit avoir été approuvée par le club parent.

Les membres de la branche sont encouragés à assister aux réunions statutaires du club parent. Les membres de la branche peuvent voter lorsqu'ils assistent aux réunions du club parent. Les membres de la branche ne sont comptabilisés que pour établir le quorum du club parent que s'ils sont présents à ses réunions. Les membres de la branche peuvent aussi faire partie des commissions chargées de la branche. S'il est élu, un membre de la branche peut devenir membre du conseil d'administration du club parent.

Cotisations

Les droits d'entrée que doit régler chaque nouveau membre de la branche s'élèvent à 35 USD. Les membres actuels d'autres clubs ou les personnes qui ont démissionné, tout en étant en règle, de leur Lions club 12 mois auparavant maximum, peuvent se faire transférer dans la branche sans avoir à régler de droits d'entrée.

Les membres de la branche règlent les cotisations internationales, de district et de district multiple, ainsi que les cotisations de la branche. Une branche peut déterminer des cotisations différentes de celles déterminées par le club parent. Les cotisations internationales, de district et de district multiple sont remises au trésorier du club parent et les cotisations de la branche sont déposées sur le compte administratif de la branche.

Certaines réductions sont offertes aux unités familiales éligibles, aux étudiants, aux Leos (anciens ou actuels) et aux jeunes adultes.

Inscription d'un nouveau membre

Au moment d'inscrire un nouveau membre à la branche, il faut transmettre la demande d'affiliation à l'approbation du conseil d'administration du club parent. Le club parent envoie le rapport d'effectif de la branche en même temps que le rapport mensuel d'effectif ou inscrit les membres en ligne sur MyLCI.

Un kit de nouveau membre doit être commandé au Service Fournitures de clubs pour chaque membre de la branche de club par le secrétaire du club parent.

Changements au sein de l'effectif

Pour radier un membre ou mettre à jour ses coordonnées, remplissez le rapport d'effectif de la branche et envoyez-le au secrétaire du club parent.

Opérations des branches de club

Réunions

Les Lions clubs sont encouragés à se réunir au moins deux fois par mois et le même principe s'applique aux branches de club. Certaines branches tiennent une réunion générale et une réunion du comité exécutif chaque mois. Il est important de planifier les réunions de manière efficace. L'e-book Président et vice-président de club est une source précieuse d'informations sur la planification d'une réunion.

Constitution et Statuts

Dans la mesure où la branche fait partie intégrante du club parent, elle est régie par la constitution et les statuts du club parent ainsi que la constitution et les statuts de l'Association internationale, du district multiple et du district, en plus des politiques adoptées par le Conseil d'administration international.

Communications

Chaque branche de club doit avoir sa propre méthode de communication avec ses membres. Envisagez de publier un bulletin d'informations, une page Facebook ou un blog. Il est commun que le secrétaire de la branche du club soit chargé de la communication avec les membres de la branche de club.

Développement de l'effectif

Une branche de club solide est composée de membres satisfaits et actifs et a un plan pour attirer des membres supplémentaires afin de contribuer à renforcer ses capacités en matière de service. Le recrutement des membres d'une branche de club est identique à celui d'un club traditionnel. Consultez le guide de recrutement *Il suffit de le demander !* qui décrit un processus de développement de l'effectif et constitue une excellente ressource pour les clubs et les branches de club qui veulent accroître leur effectif.

Vous pouvez aussi consulter votre Lion de liaison et les officiels du club parent pour obtenir des idées supplémentaires. Vous pouvez aussi utiliser la brochure sur les branches de club pour en expliquer l'objectif aux membres potentiels, ou utiliser le modèle de brochure de club vous permettant d'en créer une spécialement adaptée à votre club.

Dès que votre branche comptera des membres, le *Guide de satisfaction des membres* aidera à leur offrir l'expérience qu'ils attendent de votre club.



Finances de la branche

Budget

La plupart des branches se servent d'un outil budgétaire qui comporte une fonctionnalité de prévisions des recettes et des dépenses sur une période donnée afin de préparer un budget.

La branche doit avoir deux budgets pour l'année d'exercice (juillet-juin) :

- 1) Le budget administratif : Le budget administratif finance les opérations de la branche. Il est surtout alimenté par les cotisations, mais ces recettes peuvent inclure le bénéfice des tombolas, le prix des repas, les amendes et les ventes aux enchères dans le club.
- 2) Le budget d'activités : Le budget d'activités finance les activités et projets de la branche. L'enveloppe allouée à ce budget doit provenir de collectes de fonds spéciales menées à bien dans la collectivité par la branche.

Les branches de club peuvent ouvrir leurs propres comptes et ont l'option d'en donner les pouvoirs ou pas au club parent. Quoiqu'il en soit, la branche doit rendre son rapport financier mensuel au club parent pour qu'il puisse continuer à soutenir et donner des directives à la branche. À souligner que les cotisations dues au district, au district multiple et à l'association internationale seront réglées par le club parent, de sorte que les fonds devront être transférés si ce dernier n'a pas accès aux comptes de la branche.

Demander une subvention de préparation aux interventions d'urgence

Pour obtenir un support complémentaire, veuillez nous contacter à l'adresse legal@lionsclubs.org

Collectes de fonds

Les fonds qui proviennent des collectes doivent servir à alimenter le budget d'activités de la branche. Il n'est en aucun cas autorisé d'utiliser les recettes des collectes de fonds de la branche pour régler ses frais administratifs : En revanche, les dépenses légitimes directement associées à l'activité de collecte de fonds peuvent faire l'objet d'une déduction.

Commandes de fournitures de club

Pour commander des marchandises de Lions Clubs International, des fournitures de club et des marques de distinction, veuillez vous rendre sur la boutique en ligne du LCI. Les articles qui n'ont pas besoin d'être personnalisés peuvent être commandés directement au siège international au moyen d'une carte de crédit ou de toute autre forme de paiement différé. Les articles personnalisés destinés à porter le nom de la branche doivent être commandés par l'intermédiaire du club parent. Le secrétaire du club parent est le seul à pouvoir commander des fournitures à partir d'un compte détenu par le LCI.

Comment réaliser le transfert d'une branche de club à un Lions Club

Si le club parent souhaite transformer sa branche de club en un Lions club, il le peut si la branche est composée d'au moins 20 membres. Lorsqu'une branche de club se convertit en Lions Club, ses membres sont exonérés des droits de charte et de transfert. Veuillez écrire à l'adresse NewClubs@lionsclubs.org afin de lancer le processus de transfert.

Dès que la branche devient un Lions club autonome, le solde des comptes de la branche est transféré vers les comptes du nouveau Lions club. Les membres transférés n'influent pas sur l'éligibilité du club parent au prix Satisfaction de l'effectif.



Comment dissoudre une branche de club

Une branche de club peut être dissoute par un vote majoritaire du club parent (membres de la branche compris). Si la branche est dissoute, ses membres deviennent membres actifs du club parent et doivent continuer à être encouragés à participer à ses activités et réunions. Le club parent peut dissoudre une branche de club sur MyLCI ou par le biais d'une communication écrite à l'adresse NewClubs@lionsclubs.org de la part d'un officiel du club parent annonçant la dissolution de la branche de club.

Au moment de la dissolution d'une branche, le solde restant de son compte doit être transféré au compte correspondant du club parent et utilisé dans la collectivité où la branche était située.

Support supplémentaire

Le Lions Clubs International offre de nombreuses ressources et formes de soutien à votre branche de club. Veuillez adresser un courrier à membership@lionsclubs.org ou vous rendre dans la section Effectif du Centre de ressources à l'adresse URL <http://lionsclubs.org> pour y trouver des outils supplémentaires.





Lions Clubs International

Membership Division

Lions Clubs International

300 W 22ND ST

Oak Brook, IL 60523-8842 USA

www.lionsclubs.org

Email : membership@lionsclubs.org

Tél. : +1 630 468 3831